

# LYCEE « André CHAMSON »

1 boulevard Pasteur - 30120 LE VIGAN - ☎ 04.67.81.01.77 - ce.0300050s@ac-montpellier.fr

## DOSSIER DE RÉINSCRIPTION AU LYCEE

### Entrée en Classe de 1ère GT ou 1ère PRO- Année 2014-2015

Cocher cette case si c'est un redoublement

<b>NOM et Prénom de L'ELEVE</b>		<b>Numéro de tél portable de l'élève</b> .....
		<b>Mail de l'élève</b> .....

Madame, Monsieur,

Une procédure de réinscription au lycée est prévue pour les élèves de 2<sup>nde</sup> et 1ère, ainsi que pour ceux qui doubleront la classe de terminale

Les élèves rapporteront **impérativement** ce dossier le **Jeudi 12 juin 2014**

☛ **Un assistant d'éducation aura en charge de récupérer tous les dossiers dans la classe le jour indiqué.**

<b>PIECES A FOURNIR</b>	<b>Réservé à l'administration</b>
Dossier de réinscription complété p1 et p3 (fiche pédagogique d'entrée en 1 <sup>ère</sup> )	
1 photo récente <i>avec Nom et Prénom de l'élève au dos</i>	
Fiche d'urgence infirmerie + photocopie du carnet de vaccination	
Règlement intérieur du lycée (à conserver par la famille)	
Coupon réponse « <b>droit à l'image</b> » et « <b>règlement intérieur</b> »	
Facultatif : Fiche d'inscription <b>MDL</b> + règlement de 5euros (espèces ou chèque à l'ordre de la MDL)	
Imprimé <b>Photographie de classe</b> à compléter	
<b>Notes du bac français en cas de doublement 1ère</b>	
Photocopie de l' <b>attestation de recensement</b> (ou de la journée d'appel)	
Dossier d' <b>internat</b>	
Circulaire sur le service d'internat et de restauration (à conserver par la famille)	
<b>Coordonnées familiales</b>	
Y a t'il eu un <b>changement dans la situation familiale</b> depuis la rentrée de septembre 2013 ? <input type="checkbox"/> Si oui, joindre copie du jugement ou du livret de famille <input type="checkbox"/> Non	
Y a t'il eu un <b>changement d'adresse ou de numéro de téléphone</b> des parents ? <input type="checkbox"/> Si oui, nouveau numéro ou nouvelle adresse :..... <input type="checkbox"/> Non	
Y a t'il eu un <b>changement de coordonnées bancaires</b> depuis la rentrée de septembre 2013 ? <input type="checkbox"/> Si oui, joindre nouveau RIB <input type="checkbox"/> Non	
Nom et signature responsable légal .....	

☛ **Veillez noter que** - tous les livres prêtés sont rendus (ou remplacés à l'identique) en cas de perte.  
- un élève débiteur (demi-pension, internat, sortie scolaire) ne peut être réinscrit à la demi pension ou à l'internat  
- un dossier incomplet suspend la réinscription de l'élève.